

Établissement ou service administratif : École Saint-Pie-X

Orientation : Donner un milieu sain et sécuritaire à l'ensemble des élèves et du personnel	Réfère à l'orientation 1.3 du plan stratégique
--	--

Objectif : Augmenter le sentiment de sécurité à l'école

<p>Indicateur</p> <p><small>* L'indicateur renseigne sur ce que l'on examine. Ce dernier est une mesure représentative d'un résultat. Il permet d'évaluer l'atteinte du résultat par rapport à sa cible. L'indicateur naît d'un besoin d'information. IL doit être pertinent et utile. Il présente à la fois un besoin ponctuel et une évolution dans le temps.</small></p> <p>% des élèves de 3^e à 6^e année se sentant en sécurité Nombre de manquements</p>	<p>Cible-école : X Cible commission scolaire <input type="checkbox"/></p> <p><small>Une cible précise et fixe le niveau d'atteinte du résultat visé au regard de l'objectif. Elle doit être définie en termes précis et mesurables sur une période donnée.</small></p> <p>85% des élèves de 3^e à 6^e année se sentent en sécurité (*Contexte Covid implique en 2021 la passation d'un sondage uniquement pour les 4-5-6^e année)</p>	<p>Mode de collecte de données</p> <p><small>Le mode réfère à l'outil utilisé pour aller chercher les données : sondages, système GPI, autres.</small></p> <p>Sondage administré aux élèves de 3^e à 6^e année (*Contexte Covid implique la passation d'un sondage uniquement pour les 4-5-6^e année au printemps 2021)</p> <p>Compilation électronique des manquements (numérisation puis Profileur à venir)</p>	<p>Année d'appréciation</p> <p>2020-2021 <input type="checkbox"/></p> <p>2021-2022 <input type="checkbox"/></p> <p>2022-2023 <input type="checkbox"/></p>
--	---	--	--

Moyens (comment)	Responsable (qui)	Échéancier (quand)	Moyen
1. Semaine de lancement : engagement des élèves et du personnel. Lettre aux parents lors du lancement	Direction, comité et le personnel	Novembre-début déc.	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
2. Animation de la cour d'école : jeux organisés le midi, récréation animée par Jeunes Leaders (géré par une TES) *selon l'orientation budgétaire décidée d'ici la fin d'année 2020-2021*	Service de garde, TES et élèves de 6 ^e année	Toute l'année	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
3. Une fois par mois, des élèves sont choisis par l'adulte et se démarquent selon des thèmes mensuels prédéfinis puis leur photo est affichée sur l'arbre de la persévérance (Boulevard des Stars). Essayer l'ajout d'un certificat ou diplôme à ramener à la maison.	Direction, le personnel, TES et les élèves	À chaque mois	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
4. Permettre aux élèves de s'exprimer par le courrier de la Maison de la famille. *Interruption du courrier en raison de la Covid, mais sera reconduit dès que possible*	Direction et la Maison de la famille, personnel	Octobre à mai	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
5. Présenter les adultes de l'école comme des modèles de bienveillance au cours d'un atelier spécifique.	Direction, le personnel	Octobre	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>

Établissement ou service administratif : École Saint-Pie-X

Orientation : Donner un milieu sain et sécuritaire à l'ensemble des élèves et du personnel

Réfère à l'orientation 1.3 du plan stratégique

Objectif : Informer clairement les élèves, le personnel et les parents concernant les termes suivants : conflit, violence, intimidation, bienveillance, empathie et les bienfaits de la collaboration école-famille.

Indicateur	Cible-école : X Cible commission scolaire <input type="checkbox"/>	Mode de collecte de données	Année d'appréciation
<p><small>* L'indicateur renseigne sur ce que l'on examine. Ce dernier est une mesure représentative d'un résultat. Il permet d'évaluer l'atteinte du résultat par rapport à sa cible. L'indicateur naît d'un besoin d'information. IL doit être pertinent et utile. Il présente à la fois un besoin ponctuel et une évolution dans le temps.</small></p> <p>Le nombre de billet retour signé du guide à l'intention des parents et des élèves</p>	<p><small>Une cible précise et fixe le niveau d'atteinte du résultat visé au regard de l'objectif. Elle doit être définie en termes précis et mesurables sur une période donnée.</small></p> <p>100% des billets retournés</p>	<p><small>Le mode réfère à l'outil utilisé pour aller chercher les données : sondages, système GPI, autres.</small></p> <p>Guide à l'intention des parents et des élèves remis à chacun en format papier</p>	<p>2020-2021 <input type="checkbox"/></p> <p>2021-2022 <input type="checkbox"/></p> <p>2022-2023 <input type="checkbox"/></p>

Moyens (comment)	Responsable (qui)	Échéancier (quand)	Moyen
1. Sensibilisation du personnel, notamment sur la distinction des termes « conflit, violence et intimidation, bienveillance et empathie » via par exemple un affichage dans le salon du personnel.	Direction, psychoéducateur et comité	Toute l'année	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
2. Référer les parents au site Web de l'école afin de les informer sur le « Plan de lutte contre la violence et l'intimidation - Promotion de la bienveillance ».	Direction et la personne responsable du site WEB	Mise à jour au besoin et l'écrire dans le journal de Saint-Pie-X	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
3. Capsules d'informations distribuées aux parents dans le journal de l'école, de façon périodique, afin de comprendre les différentes définitions des termes « conflit, violence, intimidation, empathie, bienveillance et collaboration ».	Direction, psychoéducateur et la secrétaire	À chaque publication du journal	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
4. Informer l'équipe école une fois par mois sur l'importance accordée à la relation adulte-élève en affichant des citations, images, liens vidéo etc. au salon du personnel.	Direction, psychoéducateur et comité	Toute l'année	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
5. Distribuer aux parents et aux élèves une brochure « un guide à l'intention des parents et des élèves, dénonçons l'intimidation ».	Direction, psychoéducateur, personnel	Semaine de lancement de la bienveillance	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>

- Source : Mon école, mon projet, notre réussite, Tome II, Nicole Tardif, éd. HMH. 2004



Plan de lutte contre la violence et l'intimidation Promotion de la bienveillance 2021-2023



Établissement ou service administratif : École Saint-Pie-X

Orientation : Donner un milieu sain et sécuritaire à l'ensemble des élèves et du personnel

Réfère à l'orientation 1.3 du plan stratégique

Objectif : Outiller les élèves (intimidés, intimidateurs et témoins) et les adultes (personnels et parents) à développer des pratiques adaptées aux situations de violence et d'intimidation.

Indicateur	Cible-école : X Cible commission scolaire <input type="checkbox"/>	Mode de collecte de données	Année d'appréciation
<p><i>* L'indicateur renseigne sur ce que l'on examine. Ce dernier est une mesure représentative d'un résultat. Il permet d'évaluer l'atteinte du résultat par rapport à sa cible. L'indicateur naît d'un besoin d'information. IL doit être pertinent et utile. Il présente à la fois un besoin ponctuel et une évolution dans le temps.</i></p> <p>*Nombre d'ateliers réalisés en classe à chaque niveau *Nombre de feuillets et de capsules d'information distribués aux parents *Nombre d'employés participants aux ateliers lors d'une journée pédagogique obligatoire et nombre de capsules d'information données au personnel</p>	<p><i>Une cible précise et fixe le niveau d'atteinte du résultat visé au regard de l'objectif. Elle doit être définie en termes précis et mesurables sur une période donnée.</i></p> <p>*Un atelier une fois par mois dans chacune des classes *Rejoindre 100% des parents *100% du personnel de l'école</p>	<p><i>Le mode réfère à l'outil utilisé pour aller chercher les données : sondages, système GPI, autres.</i></p> <p>*Registre des signatures de la réalisation des ateliers *100% distribution * Registre des présences du personnel lors des rencontres mensuelles</p>	<p>2020-2021 <input type="checkbox"/> 2021-2022 <input type="checkbox"/> 2022-2023 <input type="checkbox"/></p>

Moyens (comment)	Responsable (qui)	Échéancier (quand)	Moyen
1. Sensibilisation du personnel sur l'intervention lors de situations de violence et d'intimidation (Guide des interventions en 5 étapes dans le cadre de Plein Feux sur l'intimidation: aide-mémoire pour le personnel témoin, à afficher sur le babillard)	Direction, psychoéducateur et comité	Automne (journée pédagogique)	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
2. Ateliers en classe en lien avec le thème de la bienveillance, adaptés à chaque niveau scolaire.	TES, personnel	Un atelier par mois après la semaine de lancement	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
3. Programme Brindami pour le préscolaire 4 ans.	Enseignantes du préscolaire, TES	Toute l'année	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
4. Programme Fluppy au préscolaire 5 ans.	Enseignantes du préscolaire, TES	Toute l'année	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>
5. Programme « Gang de choix » au 3 ^e cycle.	Enseignants de 6 ^e année et psychoéducateur	Octobre	maintenu <input type="checkbox"/> modifié <input type="checkbox"/> abandonné <input type="checkbox"/>

Trajectoire du traitement d'un acte de violence et d'intimidation

1. Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence et, de façon plus particulière, celles applicables pour dénoncer une utilisation de médias sociaux ou de technologies de communication à des fins de cyberintimidation :

- Billet d'information au titulaire et aux parents.
- Fiche de signalement par le parent, envoyée par courriel à la direction de l'école.
- Fiche de signalement intégré à l'agenda scolaire et dans toutes les classes.

